Propos du vignoble

Autor(en): **Mat.**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Le nouveau conteur vaudois et romand**

Band (Jahr): **85 (1958)**

Heft 4

PDF erstellt am: **27.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-230824

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Propos du vignoble

S'il y a eu le froid de la nature, il y a eu en compensation, comme un peu partout... la fièvre des élections. Ces élections ! Des flots de salive, d'encre et... de liquide qui se déversent ainsi tous les quatre ans sur la communauté.

De mystérieux conciliabules se tiennent souvent dans les caves profondes et accueillantes et les initiés garderont le secret jusqu'au moment fixé.

Il y a bien quelques citoyens qui pérorent et discutaillent dans les pintes mais ces grands stratèges ne sont pas très dangereux. Quand ils sont un peu émus, ils veulent réformer le monde. Ils ont de magnifiques projets, de splendides réalisations : « Si c'était à nous de faire, vous verriez comme ça irait mieux ! » Ils sont remplis de zèle et de bonne volonté et seraient prêts à s'envoler à tire-d'ailes pour aller tout là-haut, intercepter le « chepoutenique » et le ramener sur la place du village. Pas moins !

Le grand jour venu, on règle les comptes à coups de crayon, vous savez, de ces traits vengeurs que l'on tient en réserve depuis des années, de ces vieilles rognes qui ne prennent fin qu'en panachant une liste électorale. Le dépouillement du scrutin ménage des surprises, cruelles pour certains, réjouissantes pour d'autres, le malheur des premiers faisant le bonheur des seconds. Ces « viennent ensuite » n'ont plus qu'à passer chez le tailleur pour prendre les mesures.

Mais ceux qui gagnent à tout coup dans l'affaire, ce sont les cafetiers, car on ne peut digérer sans boire toute cette cuisine électorale.

Les choses iront-elles mieux ou plus mal, quand les dames voteront ? C'est trop tôt pour le dire. Reconnaissons qu'elles ont plus d'influence qu'on le croit. Une dame me disait dernièrement dans le train, d'un petit air malicieux :

— Je donne toujours raison à mon mari, mais je fais quand même comme je veux !

Je sais qu'il y a parfois des moments difficiles à passer, comme pour ce magistrat qui rentrait un peu tard, un soir d'élections, avec... une veste. Il n'osait le dire à sa femme. Quand il arrive au logis, sa moitié lui fait :

— Et puis ?

Et le mari de répondre en hésitant :

— Heu... ! heu ! ils m'ont nommé... ancien syndic !

Il y a plus d'un siècle, les élections communales avaient lieu tous les 6 ans, et le Conseil communal était renouvelé par tiers, de 2 en 2 ans. A chaque renouvellement périodique, on renommait le Bureau, le tiers des conseillers et le tiers des municipaux. En 1832, entre le 27 février et le 3 mars, lors des élections générales dans la nouvelle commune de Cully, créée en 1826 lors du partage de la grande Paroisse de Villette, il avait fallu, tenez-vous bien, 41 tours de vote pour désigner les 36 conseillers.

Que diraient nos électeurs d'aujourd'hui. *Mat.*

Papeterie St-Laurent
Charles Krieg
ST-LAURENT 21 LAUSANNE
Téléphone 23 55 77